

PV de l'assemblée générale annuelle ordinaire du 27 avril 2023 à l'Astra Hôtel

Personnes présentes : 48 personnes, dont 2 invités

Personnes excusées : 14

Présidence : William von Stockalper

1. **Salutations et liste de présence**

William von Stockalper souhaite la bienvenue à tous et tout particulièrement à M. Vincent Imhof, Municipal et me Sophie Reymond, responsable du bureau de l'économie, du tourisme et des vignes de la ville de Vevey.

Il remercie le comité pour son implication et son investissement.

2. **Acceptation du PV de l'AG 2022**

Le pv ayant été envoyé avec la convocation, personne ne demande la lecture du PV, celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. **Rapport du président**

Les démarches et relation avec la Municipalité se sont pérennisées en 2022. Les différentes séances ont été constructives. La Sic est représentée dans divers commissions de la Ville.

La SIC a également soutenu diverses manifestations organisées en ville Vevey. Celles-ci contribuent à la visibilité, à l'attrait et à l'image de la ville de Vevey.

La SIC a fait opposition à la mise à l'enquête publique du réaménagement de la place du Marché. En effet, bons nombres de promesses politiques n'ont pas été tenues. Si la SIC est favorable au réaménagement de la Place du Marché, il est indispensable d'ouvrir un dialogue avec les autorités pour obtenir des compensations acceptables.

La SIC a négocié avec UNIA et la Ville de Vevey pour une modification des horaires d'ouverture de fin d'année. Un sondage a été réalisé auprès du personnel de vente et nous avons obtenu 3 ouvertures nocturnes complémentaires jusqu'à 20 h 00 et un samedi jusqu'à 18 h 00 en lieu et place de 2 ouvertures jusqu'à 22 h 00. Des démarches sont en cours afin de pérenniser ces horaires.

Les restaurateurs de Vevey souhaitent un dialogue avec la Municipalité afin d'obtenir, notamment une charte d'aménagements des terrasses, une augmentation de la durée de parking et la gratuité des parking le dimanche.

Les commerçants ont été bien accueillis au sein de la SIC. Les fonds ont été comptabilisés à part et les commerçants peuvent s'ils souhaitent organisés une manifestation faire une demande de fonds au comité.

4. Questions sur les comptes & Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ayant été envoyés avec la convocation, ceux-ci ne sont pas présentés à l'écran mais non détaillés. Il est demandé pourquoi les cotisations grandes surfaces ont diminués. Il est répondu que dans un souci d'équité, Manor et le Centre Manor ont demandé au comité une révision de leurs cotisations.

Mme Anita Noirat, fiduciaire PKF donne lecture du rapport de vérification des comptes.

5. Acceptation des comptes et décharge du comité

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité et donne décharge au comité pour sa gestion.

6. Elections statutaires :

- La Fiduciaire PKF est reconduite pour la vérification des comptes.
- M. Christian Ferrari est démissionnaire. La SIC le remercie de son engagement de près de 27 ans au sein du comité et lui remet un présent. Il est remplacé au comité par M. David Jordan.

Il est demandé au comité de se présenter de manière individuel. L'assemblée remercie celui-ci pour son engagement.

7. Propositions de cotisations

Les cotisations restent identiques à celle de 2022.

Celles-ci sont acceptés à l'unanimité.

8. Divers et propositions individuelles

M. Meylan demande comment calculer la cotisation si il y a plusieurs magasins de mêmes enseignes. Il lui est répondu que c'est le nombre complet de collaborateurs qui fait fois et non le nombre d'enseigne. Les cotisations sont dues uniquement pour les enseignes veveysannes.

Prochaine assemblée générale : jeudi 25 avril 2024 à 19 h 00

La séance est levée à 19 h 35.

Vevey, le 29 avril 2023



Anne-Véronique Moret,
Secrétaire